



**COMMISSION RÉGIONALE DE LA MOBILITÉ
GEWESTELIJKE MOBILITEITSCOMMISSIE**

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

**AVIS SUR LE PROJET D'ACCORD DE COOPÉRATION
ENTRE L'ÉTAT FÉDÉRAL, LA RÉGION WALLONNE, LA RÉGION FLAMANDE
ET LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
PORTANT CRÉATION DU REGISTRE CENTRAL DES CYCLES**

Demandeur	Mme Elke Van den Brandt, Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière
Demande reçue le	30/01/2023
Exposé	06/02/2023 par M ^{me} Sofie Walschap, attaché, Service Planification (Bruxelles Mobilité)
Documents transmis	Accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale portant création du Registre central des cycles
Avis adopté par la Commission régionale de la Mobilité le	06/03/2023

La Commission approuve l'accord présenté portant création du registre central des cycles. Elle félicite la Région de Bruxelles-Capitale à l'origine du registre et se réjouit de la coopération entre l'État fédéral et les trois Régions du pays.

La Commission rappelle que la lutte contre le vol de vélo est un pilier essentiel du développement de l'usage du vélo à Bruxelles et qu'une approche intégrée est indispensable à sa mise en œuvre. A ce sujet, d'autres coopérations sont encore à mettre en place.

La Commission demande d'harmoniser les systèmes de déclaration de vol et d'intégrer Mybike avec les systèmes et procédures existants dans les zones de police.

La Commission prône le développement de collaborations avec les vélocistes pour faire la promotion de MyBike et faciliter l'enregistrement des vélos.

Cette première approche intégrée en matière de lutte contre le vol de vélo est aussi l'occasion de rappeler le besoin d'un meilleur suivi en justice des dossiers de vols de vélos. La Commission demande une haute priorité pour cette lutte, de dégager des ressources humaines pour l'ensemble des acteurs de la chaîne de contrôle/sanctions : Bruxelles Mobilité, communes, zones de Police Parquet et safe.brussels.

La Commission insiste sur la mise en place d'un service d'assistance facilement accessible en Région de Bruxelles-Capitale et elle souhaite que les discussions avec parking.brussels aboutissent rapidement pour assurer le remplacement de Cyclo.

Enfin, l'autocollant fait partie de la solution mais sa résistance doit rester un point d'attention.